© Drogues	Info	Service	- 4 juillet	2025
Page /				

Vos questions / nos réponses

Test urinaires pour cannabis

Par Profil supprimé Postée le 25/06/2019 11:48

Bonjour, je vais passer une visite médical d'ici quelques jours et il y aura dès test urinaire pur voir si l'on ne fume pas. Le problème c'est que j'ai fumé du cannabis il y a environ 2 mois lors d'une soirée et j'aimerais savoir si cela se verra au test urinaire ? Je ne suis pas du tout fumeur (2/3 fois par ans)

Et si il n'est pas détecté dans l'urine est-ce qu'il peut être détectés autre pars comme dans les cheveux ?

Merci

Mise en ligne le 26/06/2019

Bonjour,

Si vos consommations de cannabis sont tout à fait occasionnelles et que votre dernier usage remonte à il y a deux mois environ, votre test de dépistage urinaire ne devrait pas être positif. En effet, les délais de détection dans les urines sont compris entre 3 et 5 jours en cas d'usage occasionnel.

La molécule active du cannabis se dépiste également dans la salive (6 à 8 heures en cas d'usage occasionnel et modéré) et dans le sang (2 à 8 heures). S'agissant des tests capillaires, ils existent et permettent de retracer des consommations, mêmes ponctuelles, aussi loin que la taille des cheveux le permet. Néanmoins ce sont des tests peu pratiqués parce que beaucoup plus coûteux et moins fiables. Nous ne savons pas dans quel cadre vous passez cette visite médicale et ces tests mais il est peu probable que vous soyez soumis à un test capillaire s'il vous a été précisé que le test était urinaire.

Si d'autres questions se posent quant à vos consommations de cannabis ou sa détection, n'hésitez pas bien sûr à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.